Contre les hégémonies littéraires

« N'est-ce pas le propre de notre époque que d'avoir fait de tous les Hommes, en quelque sorte, des migrants et des minoritaires ? »

(Amin Malouf[1])

L'expérience minoritaire, qu'elle soit socio-politique, culturelle, ou qu'elle s'appuie sur des formes d'économie sans influences sur les autres, ou, simplement, sans velléités hégémoniques, n'est pas nécessairement numérique ou quantitative. Comme l'estime Tayeb Ainseba (2014) :

> « La minorité non plus ne peut pas être réduite à un décomptage, à un être chiffré et chiffrable. Historiquement, les Européens ne représentent qu'une poignée d'Hommes, leur infériorité numérique ne les a pas empêchés de conquérir le monde, de s'implanter partout. »

On peut inférer tout de go que l'Afrique, bien qu'étant un géant du point de vue géographique, présente la plupart des caractéristiques dévolues aux minorités. Elles font l'objet depuis les années 1980 d'un intérêt sans cesse

1. *Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998, p. 47.

croissant, qui s'est amplifié, à tort ou à raison, grâce aux questionnements des études postcoloniales dans leur dimension surtout adversative. Ce qui est mis en avant, ce n'est pas tant que tous les pays ou communautés peu visibles du monde ont connu la colonisation, dans son visage ignoble récent – nombre de communautés ayant été épargnées par le phénomène sans qu'elles ne soient pour autant mises au devant de la scène politique, économique ou culturelle mondiale. C'est que ces études ont révélé la fracture qui existe entre un monde justifiant d'institutions suffisamment élaborées et qui tend à les universaliser, et un monde qui, quand bien même il n'a pas à rougir des siennes lorsqu'elles existent, est à la traîne et continue de s'accommoder, parfois à son corps défendant, du statut de minoritaire qui lui est assigné.

On peut comprendre dès lors, selon Yves Clavaron (2011 : 185), pourquoi le couple antithétique « hégémonie *vs* résistance » fonde une bonne partie de la prose contemporaine pour « étudier les enjeux de pouvoir entre les diverses régions du monde ». Il s'en suit une tension permanente entre ceux qui, persuadés d'être du bon côté de l'histoire, suggèrent la voie à suivre, sans tenir compte des variations contextuelles, et ceux qui résistent à l'invasion, à l'aliénation, à toutes les formes d'endiguement de leurs singularités.

Défense des particularités en se faisant parfois des porte-parole du localisme donc, d'une part, et dénonciation des dépendances, d'autre part, selon une approche établie par C. Guillaumin (2000), l'expérience minoritaire, qui investit les discours de certains acteurs sociaux, devient un cadre d'interprétation amplement mobilisé par l'institution littéraire, pour définir sa légitimité, se situer par rapport à d'autres institutions, se différencier dans ses in-

teractions avec d'autres champs, établir des ponts et des passerelles, imaginer des mécanismes de transferts, de rejets, « mettre en évidence les potentialités oppressives » contre les stratégies internes ou externes d'infériorisation, en marge du sentiment minoritaire verbalisé dans les discours littéraires ou populaires.

Ainsi que je l'observe dans l'avant-propos à *La Condition minoritaire. Jeux et enjeux poétiques contemporains* (2014) :

> « La condition minoritaire semble se construire autour d'un sentiment de victimisation de soi, de subordination, d'aliénation ou de répulsion plus ou moins violente par/de l'Autre lors des interactions entre les communautés humaines. On voit, en effet, se multiplier de toutes parts des foyers de tensions où des groupes humains se sentant en situation de domination, de dépendance, d'exclusion, ayant visiblement l'impression d'être traités de manière inégalitaire ou pensant faire l'objet d'une discrimination collective ou d'une négation de leurs particularités, cherchent à négocier une redistribution des pouvoirs avec des groupes majoritaires, à modifier la forme des rapports qui ont fait d'eux des minoritaires, à expérimenter de nouvelles légitimités – fondées ou non – contre une espèce de cannibalisme symbolique orchestré par l'Autre majoritaire. »

Cette situation est amplement analysée à de degrés divers qui investissent des contextes politiques – Corse (Liza Terrazoni, 2014) – ou littéraires – Québécois (Lasserre, 1997 ;

Mailhot, 2014) –, sans occulter les tribus planétaires ou errantes, les groupes comme les homosexuels et lesbiennes, revendiquant leurs particularités.

En prenant pour prétexte de réfléchir, ces dernières années, sur la manière dont les identités sont perçues, vécues et esthétisées dans certaines poétiques francophones contemporaines – cela peut être valable pour les poétiques lusophones, et même celles issues du monde anglo-saxon, selon les cas –, je me suis appesanti sur les identités littéraires, la problématique du champ, les rapports entre certains espaces poétiques. Ce qui a permis de mettre en lumière la diversité d'approches et initiatives envisagées pour cerner l'expérience minoritaire dans quelques-unes de ses manifestations, au moins en Francophonie, et, de plus en plus aussi, en francophilie. Les rapports entre les champs poétiques, la quantité et surtout la qualité des productions ont parfois justifié des phénomènes de minorisation ou de majoration observés dans certaines Francophonies européenne, caribéenne, indocéanique ou de l'Afrique subsaharienne, pour ne citer que celles-là. C'est encore surtout cette qualité des rapports entre les groupes sociaux qui justifie l'émergence de minorités, qui se sentent en permanence lésées, voire flouées dans leur rapport – à l'intérieur comme à l'extérieur – avec les majorités.

Le contexte scientifique et politique des années 1960 est favorable à l'intérêt suscité par les minorités : d'un côté, la désinsularisation de l'identité prônée par Claude Lévi-Strauss rencontre une conception de l'Histoire vulgarisée par Michel Foucault, qui privilégie, non plus l'Histoire totale – qu'on a souvent considérée comme universelle – mais plutôt des « histoires faibles » ou à « pentes faibles », régionales, locales, spécifiques, individuelles, autochtones,

indigènes, périphériques. Il s'agit d'envisager l'histoire des concepts à partir de « ses règles successives d'usage, des milieux théoriques, multiples où s'est poursuivie et achevée son élaboration » (Foucault, 1969 : 11). De l'autre, la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970 va faciliter l'élaboration des tandems politiques et culturels entre la France, ses anciennes colonies, les pays ou régions du monde ayant en partage la langue française, et, comme on le voit avec l'Organisation internationale de la Francophonie, avec même des pays non francophones.

Dès lors, on assiste en France et dans le monde francophone, à une éclosion d'institutions dont l'objectif est de valoriser, dans une approche visiblement de coopération culturelle, les poétiques dites émergentes (Grassin, 1996), pour leur permettre de manifester leur présence sur la scène internationale. C'est le cas, dans ses premiers programmes, du CIEF (Centre international des études francophones) de l'Université de Paris-IV – Sorbonne, dont Jacques Chevrier, l'un des grands promoteurs des littératures d'Afrique noire, occupera la chaire de 1996 à 2003. La revue *Notre librairie* – devenue depuis peu *Cultures Sud* –, n'est pas en reste. Elle est, depuis les années 1980, un important instrument de promotion des littératures nationales – en français – des pays d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes. Non pas que les espaces poétiques concernés ne possèdent pas des bribes de littérature en leurs langues, mais que l'historicité de leur entrée dans la littérature est surtout prise en considération à partir du moment où ils admettent la langue française comme médium d'écriture. C'est ainsi, par exemple, qu'occultant tous les textes produits en langues africaines depuis des siècles, *Batouala* (1921) de René Maran, souvent présenté comme le premier Français noir à obtenir

le Prix Goncourt, est néanmoins retenu par une certaine critique comme le premier roman africain. Seule l'archéologie de la littérature peut encore révéler l'existence des textes écrits ou oraux en langues identitaires qui sortent sans doute des créneaux de la littérature élaborés à cette époque. Le moins qu'on puisse dire, qu'il s'agisse des littératures de l'Afrique subsaharienne ou celles des Caraïbes, c'est qu'elles entrent dans un rapport de tension avec les littératures majoritaires, au prisme desquelles elles sont confrontées dès leur reconnaissance hors de leur territoire. Qualifiées de « sauvages » dans une réelle volonté de stigmatisation de l'altérité littéraire des tropiques au triple plan politique, économique et culturel, elles représentent la pacotille exotique qui a parfois alimenté les débats de certains mécènes coloniaux ou métropolitains, en s'adossant plus sur l'essentialisme linguistique que sur les thèmes et l'âme des peuples que charrient ces littératures.

L'Afrique subsaharienne compte pourtant à cette époque la même matière littéraire et un bassin de créateurs exceptionnels en langues africanophones que celle qui fait la fierté de la Grèce, de la Rome antique, de la Chine, ou de l'Inde, qui n'avaient pas une institution littéraire au moment où les textes soumis à notre lecture aujourd'hui, furent publiés. Nombre de minorités littéraires, bien que souvent mal cernées par la critique dans l'espace, le temps, sont structurées par cette blessure fondamentale qu'elles traînent comme un boulet. Une blessure qui s'est élargie dans le « triple mouvement d'effraction, de gommage et de réécriture de soi » (Mbembé, 2006 : 120) qu'imposent les majorités et la pensée hégémonique qui circule dans leurs littératures.